

CONCOURS EXTERNE COMMUN POUR LE RECRUTEMENT DANS LE DEUXIEME GRADE DE DIVERS CORPS DE FONCTIONNAIRES DE CATEGORIE C SESSION 2019

(adjoints administratifs principaux de deuxième classe)

Épreuve n° 1 : épreuve écrite qui consiste à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

Durée : 1h 30

Coefficient : 3

- **L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**
- **L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.**

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de brouillon fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées. Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/8, 2/8, 3/8 etc.)

IMPORTANT

Assurez-vous que cet exemplaire de **3 pages** est complet. S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.

Si un candidat repère ce qui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit l'épreuve en conséquence.

Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mises à disposition. Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la/les copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.

Extraits de l'article du journal Le Monde du 6 février 2019 de Cécile Gazo, doctorante en sociologie

« LES JEUNES SONT PRIS ENTRE LA NECESSITE DE PERFORMANCE ECONOMIQUE ET LES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES.

Comment les enfants d'agriculteurs transforment-ils les pratiques familiales ?

Témoins directs de ce que leurs parents ont vécu, les enfants d'agriculteurs connaissent les difficultés nombreuses et variées du métier : surendettement, nouvelles normes qui s'imposent, concurrence avec les produits européens, fluctuation des prix, etc. Ils assistent aussi aux débats de société sur l'usage des pesticides, la pollution des sols, de l'eau. Ceux qui reprennent l'exploitation familiale sont pris entre la nécessité d'être performants économiquement et les nouvelles exigences de respect de l'environnement.

Les enfants sont nombreux, au moment où leurs parents approchent de l'âge de la retraite, à s'impliquer dans la ferme. Les jeunes qui s'installent sur l'exploitation peuvent, en puisant dans leur formation – pas nécessairement agricole - et leurs réseaux de sociabilité, remettre en question le modèle de leurs parents.

Quel dialogue s'engage avec leurs parents ?

Il a toujours existé un dialogue plus ou moins conflictuel entre générations, ces confrontations sont le plus souvent le reflet des évolutions de la société. On en voit des exemples dans les années 1960 avec le film de Mario Ruspoli, *Les inconnus de la terre* (1961), tourné en Lozère, dans lequel les jeunes envisagent une agriculture plus mécanisée, plus portée sur l'entraide entre voisins, plus professionnelle. Aujourd'hui, les échanges portent toujours sur les aspects de la pénibilité du travail et de la rentabilité, mais aussi et de plus en plus sur la question de l'agroécologie, de la vente directe ou de l'émergence de nouveaux marchés, plus localisés.

En 2017, vous avez suivi une vingtaine d'« urbains » qui quittaient la ville pour faire de l'agriculture. Comment les nouvelles générations gèrent-elles les contradictions entre les attentes en matière d'écologie et le développement d'une agriculture industrielle ?

[...] Quant aux « néoruraux », ils n'ont pas les mêmes ambitions que la génération post-68 qui voulait sortir des villes et de la logique industrielle et capitaliste. Ils s'inscrivent souvent dans un modèle à petite échelle – microfermes, permaculture...- qui demande peu de foncier agricole et moins de moyens que d'autres secteurs. »

Session 2019 - Concours externe d'adjoint administratif principal de deuxième classe

Épreuve n°1 d'admissibilité : Compréhension de texte : (durée 1h30 – coefficient : 3)

Questions :

1/ Définir le sens des mots suivants :

- exigences - sociabilité - pénibilité - rentabilité - contradictions

2/ Quelles sont les multiples difficultés du métier d'agriculteur ?

3/ Quel est le défi qui doit être relevé par les jeunes agriculteurs ?

4/ Quelle est la nature de la relation entre les jeunes agriculteurs et leurs parents ?

5/ Définir la notion d'« agroécologie ».

6/ Qui sont les « néoruraux » ? Quelle est leur conception du métier d'agriculteur ?